

Attribution du Clou rouillé et du Guidon d'or 2016 par les usagers cyclistes



La Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB), qui regroupe 226 associations d'usagers, a tenu son assemblée générale annuelle le 9 avril 2016 à La Rochelle. Elle a décerné le prix du Clou rouillé à la ville de Saint-Maur des Fossés (94) et le prix du Guidon d'or à la ville de Pont Sainte Maxence (60).

La FUB décerne son Clou rouillé 2016 à Saint-Maur des Fossés (75 000 habitants), ville située dans le Val-de-Marne. Conçue à la fin du 19^e siècle, elle est, par sa géographie et son histoire, naturellement cyclable. Les municipalités successives ont toujours donné une priorité absolue aux voitures, avec notamment un stationnement organisé et généralisé sur les trottoirs. La ville refuse d'entendre l'association Place au Vélo à Saint-Maur, qui pourtant propose des solutions simples et réalistes pour rendre la ville cyclable et s'investit dans les animations proposées par la Ville. L'absence d'aménagements oblige les cyclistes à utiliser les voies principales les plus dangereuses. On compte à Saint-Maur deux fois plus de cyclistes blessés par habitant que dans les autres communes du Val de Marne comparables. La municipalité, poussée par la ténacité de l'association, tente pourtant de réaliser quelques aménagements, mais isolés, incohérents et inexploitable (piste cyclable sans débouché, marquage au sol sans cohérence...). Par ailleurs, la Ville a refusé la proposition du STIF et du Conseil départemental d'installer des parkings vélos couverts et en nombre suffisant dans les gares RER, fréquentées par 500 cyclistes par jour.

Etait également nominée la ville de Reims (180 000 habitants) pour son manque d'investissement en faveur du développement du vélo : la ville n'a en effet ni plan vélo, ni objectifs chiffrés à court ou long terme et privilégie la voiture au détriment du vélo, engendrant de nombreuses discontinuités cyclables. Le concept de zone 30 est régulièrement détourné pour éviter d'aménager des bandes ou pistes cyclables, même lors de rénovations de voiries.

La FUB décerne son Guidon d'or 2016 à la ville de Pont Sainte-Maxence (12 000 habitants), située dans le sud de l'Oise. Depuis 2009, la ville s'est engagée dans une politique en faveur du partage de la voirie et d'une circulation apaisée bénéficiant aux cyclistes et aux piétons. Grâce à une concertation régulière avec l'association locale AU5V, elle s'est transformée grâce à la mise en place de zones de rencontre, de zones 30 avec des doubles sens cyclables, mais également de nombreux arceaux de stationnement vélo et des sas vélo. En 2014, l'observatoire local des mobilités actives, créé par l'AU5V, a évalué son linéaire aménagé pour les vélos à 36%, classant la ville au premier rang du département pour cet indicateur. Il est intéressant de noter que cette politique se poursuit après une alternance politique. Enfin, la ville soutient l'atelier de réparation ouvert depuis septembre 2014 par l'association.

Communiqué

Contact >

Perrine Burner
Chargée de communication
Tél. 03 88 75 71 90
p.burner@fub.fr

Olivier Schneider
Président
Tél. 06 16 09 12 29
o.schneider@fub.fr

FUB – Fédération des Usagers de la Bicyclette
Maison des Cyclistes – 12 rue des Bouchers – 67000 Strasbourg
contact@fub.fr - www.fub.fr